

Message à l'ensemble des membres de la communauté scolaire de la Cité Scolaire Lazare de Schwendi

A la suite des annonces du Président de la République de mercredi soir, ci-après les mesures mises en œuvre pour freiner l'épidémie :

- A partir du 5 avril, cours en distanciel pour les écoles, **collèges** et **lycées**
- A partir du 12 avril, deux semaines de vacances scolaires
- A partir du 26 avril, retour en classe **en distanciel** pour les collèges et les lycées
- A partir du 3 mai, retour en classe (en présentiel) pour les collèges et les lycées, le cas échéant avec des jauges adaptées (attendre communiqué)

Ces dispositions s'accompagnent de l'application et du respect absolu des gestes barrières : port du masque, désinfection et/ou lavage des mains, distanciation
